ipdcp
Togo
Instance de Protection des Données à Caractère Personnel

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INSTANCE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

COMMUNIQUÉ N°0006/IPDCP/P/2026
RELATIF AU PROFIL ET AUX CRITÈRES DE COMPÉTENCE DU CORRESPONDANT À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

En application de l'**article 75 de la loi n°2019-014 du 29 octobre 2019 relative à la protection des données à caractère personnel, l'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel (IPDCP)** précise le profil et les critères de compétence requis pour l'exercice de la fonction de **Correspondant à la Protection des Données à Caractère Personnel (CPD)**.

Le Correspondant à la Protection des Données doit notamment :

- être titulaire d'un **diplôme universitaire**, idéalement en **droit du numérique et de la protection des données, informatique, cybersécurité, cyberdéfense, systèmes d'information** ou dans tout autre domaine pertinent ;
- disposer de connaissances, d'une formation ou d'une expérience en **protection des données à caractère personnel, conformité, sécurité des systèmes d'information, gouvernance des données ou numérique** ;
- présenter un **intérêt avéré pour la protection des données à caractère personnel** et les enjeux de vie privée ;
- disposer de capacités d'analyse, de conseil, de sensibilisation et de communication ;
- exercer ses missions avec **confidentialité, impartialité et diligence**.

Le profil du Correspondant à la Protection des Données peut relever de différentes spécialités, sous réserve que les compétences acquises soient pertinentes au regard de la nature et de la sensibilité des traitements mis en œuvre par l'organisme.

L'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel rappelle que **la certification des compétences par l'IPDCP constitue une condition préalable à l'exercice de la fonction et à l'usage du titre de Correspondant à la Protection des Données**. En conséquence, **tout exercice de cette fonction sans certification préalable de l'IPDCP est considéré comme un exercice irrégulier de la fonction de Correspondant à la Protection des Données**.

Les responsables de traitement sont invités à s'assurer que toute personne désignée en qualité de Correspondant à la Protection des Données dispose d'une **certification délivrée par l'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel et en cours de validité**

Fait à Lomé, le 08 SEPT 2026

Le Président

INSTANCE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
Le Président
IPDCP

Colonel
BELEI Bédiani

(+228) 22 25 13 34
(+228) 70 36 33 33
contact@ipdcp.tg
www.ipdcp.tg
05BP 737 Agoè 2 Lions
Lomé- Togo